

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

LE 1^{er} MARS 2023 À 19H30

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture et vérification du quorum
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Entente intermunicipale en incendie – Ville de Mercier et Léry
- 4.0 Entente intermunicipale en service financier – Ville de Mercier et Léry
- 5.0 Période de questions
- 6.0 Levée de la séance



Michel Morneau MAP urb.
Directeur général et secrétaire-trésorier
Le 22 janvier 2023